

## éditorial

Ce numéro spéciale des Annales du BTP est consacré à des articles sélectionnés lors des 30<sup>es</sup> rencontres universitaires de Génie Civil organisées du 6 au 8 Juin 2012 conjointement par l'AUGC, le LOCIE (Laboratoire optimisation de la conception et ingénierie de l'environnement) de Polytech Annecy-Chambéry (Université de Savoie) et le LEB (Laboratoire d'Énergétique du Bâtiment) du CEA-INES (Institut National de l'Énergie Solaire). Ces journées ont été pour la première fois couplées avec l'IBPSA (International Building Performance Simulation Association) afin de renforcer les liens entre nos communautés.

Profitons de l'occasion offerte par cet anniversaire pour jeter un regard quelque peu nostalgique sur le passé. C'est avec une joie et un honneur non dissimulé que je me prête volontiers à cet exercice.

Je dois avouer que les lignes qui suivent doivent beaucoup aux mémoires performantes de Maurice Lemaire, premier président de l'AUGC, et d'Yves Malier avec lesquels j'ai pu échanger sur ce sujet.

Dans les années 70, une volonté politique fait émerger un enseignement que nous nommerions aujourd'hui « Sciences de l'Ingénieur » qui se traduit par la création de l'INSA de Lyon, puis de Toulouse et celle des IUT. Cette organisation participe à la mise en place d'enseignants chercheurs qui vont tenter d'assurer la synthèse entre leur recherche et leur enseignement. Les deux grands « leaders » du Génie Civil de l'époque sont ainsi les deux INSA (Lyon et Toulouse) disposant d'un département de construction civile. La mise en place des IUT de Génie Civil nécessite la création d'un corps enseignant et Toulouse marque un point décisif en assurant la formation d'assistants de génie civil qui vont essaimer dans les différents établissements de l'époque.

À cette époque, seuls 4 à 5 professeurs des universités se déclaraient purement Génie Civil avant la création d'une section CNU à part entière ce qui permit d'accroître le nombre d'enseignants chercheurs dans le domaine – en dehors des INSA de Lyon et de Toulouse. À la fin de cette décennie, nos collègues prennent conscience de la nécessité d'organiser une communauté. Deux grands courants s'opposaient alors : les défenseurs d'un Génie Civil en tant que discipline scientifique à part entière (très proche de la mécanique) ou bien uniquement en tant que champ d'application (davantage pluridisciplinaire). C'est dans ce contexte qu'un groupe d'une dizaine de personnes s'est réuni à plusieurs reprises afin de décider et d'organiser ce que devait être le Génie Civil Universitaire. Il s'agissait de Jean-Claude Maso, Paul Jouanna, Pierre Gevin, Jean-Claude Cubaud, Jean-Jacques Farran, Yves Malier, Pierre Thureau, Guy Gautrin, Pierre Habib, Jean Biarez, Raymond Siestrunk.

Suite à plus d'un an de réflexion, les défenseurs du Génie Civil en tant que champ disciplinaire (les 4 à 5 universitaires) vont alors prendre l'ascendant. Yves Malier convoque alors une quarantaine de collègues des différents centres qui se revendiquaient du génie civil pour la réunion de création de l'Association Universitaire de Génie Civil qui s'est ainsi tenue à l'ENSET à Cachan le 7 décembre 1981. Outre les IUT, le génie civil s'était installé à Grenoble (INPG et IUT), à Clermont-Ferrand (CUST), ... À l'occasion de cette réunion Maurice Lemaire a été sollicité pour prendre en charge la création de ce qui allait devenir l'AUGC. Un bureau provisoire a été constitué, des statuts rédigés ainsi qu'un règlement intérieur. Les statuts association loi de 1901 ont été approuvés par une assemblée constituante et le siège social fixé à Bordeaux, dû à la présence de Pierre Morlier.

À partir de cette création se tiendra annuellement l'Assemblée Générale de l'association qui s'étoffera au fil du temps pour devenir les rencontres que nous connaissons aujourd'hui. Les rencontres ont depuis eu lieu à : Cachan (1981), Nantes (1982), Grenoble (1983), Cachan (1984), Lyon (1985), Nancy (1986), Bordeaux (1987), Lille (1988), Rennes (1989), Cergy (1990), Reims (1991), Cachan (1992), Nîmes (1993), Toulouse (1994), Nantes (1995), Clermont-Ferrand (1996), Strasbourg (1997), Reims (1998), Poitiers (1999), Lyon (2000), Lille (2001), Toulouse (2002), La Rochelle (2003), Marne la Vallée (2004), Grenoble (2005), La Grande Motte (2006), Bordeaux (2007), Nancy (2008), Saint Malo (2009), La Bourboule (2010), Tlemcen en Algérie (2011), Chambéry (2012).

L'exercice réalisé ici n'est que le début d'une démarche plus complète que nous mettons en place. Nous vous proposerons ainsi prochainement sur le site web de l'AUGC un historique complet de la vie de l'association à travers la vision de ces présidents successifs dont voici la liste :

- Maurice Lemaire, 10 juin 1982 – 6 mai 1983
- Jean-Georges Sieffert, 6 mai 1983 – 25 avril 1985
- Jean-Claude Mangin, 25 avril 1985 – 9 avril 1987
- Jean-Pierre Henry, 9 avril 1987 – 10 janvier 1992
- Anne Marie Cames-Pintaux, 10 janvier 1992 – 14 mai 1992



- François Buyle-Bodin, 14 mai 1992 – 10 mai 1996
- Yves Delmas, 10 mai 1996 – mai 2000
- François Buyle-Bodin, mai 2000 – 31 mai 2002
- Jean-Pierre Ollivier, 31 mai 2002 – 2 juin 2006
- Denys Breysse, 2 Juin 2006 – 4 juin 2011
- Fabrice Gatuingt, 4 Juin 2011

Les durées très courtes des mandats des trois premiers présidents sont dues aux statuts initiaux de l'association qui prévoyaient un mandat des membres du Conseil d'Administration de trois ans, non immédiatement renouvelables. De plus, il était prévu qu'un tiers des membres du CA soit renouvelable tous les ans. Ainsi, à la fin de la première année, un tirage au sort a défini les membres ayant respectivement un an, deux ans ou trois ans de mandat. Maurice Lemaire, alors président, a fait partie de ceux qui ont tiré la durée la plus courte et a donc malheureusement du quitter ses fonctions à la fin de cette année là. On a donc assisté à un renouvellement rapide des premiers présidents ce qui avait pour principal inconvénient de rendre difficile les actions de longue durées ainsi que l'identification de l'association à l'extérieur.

Pour remédier à ces difficultés, l'Assemblée Générale Extraordinaire de Bordeaux (1987) a modifié les statuts en autorisant deux mandats successifs de trois ans des Membres du Conseil. Jean-Pierre Henry a profité de cette nouvelle disposition pour exercer son mandat de président pendant près de 5 ans jusqu'à sa nomination au ministère. Anne Marie Cames-Pintaux, alors vice-présidente a assuré l'intérim jusqu'à l'AG suivante.

Les présidents suivants se sont ainsi succédés à un rythme proche des quatre années de présidence à l'exception du second mandat de François Buyle-Bodin. En 2000, Yves Delmas n'avait pas trouvé de successeur pour diverses raisons, François Buyle-Bodin a alors accepté d'être à nouveau président tout en précisant que cela ne serait que pour 2 ans. Ainsi, doucement avec Jean-Pierre Ollivier s'est construit une connivence qui a amené à cette succession en 2002. Ce passage de témoin s'est ensuite poursuivi lorsque Jean-Pierre Ollivier a fait de même avec Denys Breysse et Denys avec moi.

Comme je l'ai écrit précédemment, cet exercice n'est que la première phase d'un travail plus ambitieux de mémoire de l'association. J'espère pouvoir vous en présenter le résultat rapidement. En attendant, on dit souvent que 30 ans est l'âge de raison. Espérons que cela soit également le cas pour notre association tout en souhaitant que les trente prochaines années soient aussi belles que celles qui viennent de s'écouler et permettent un développement encore plus important de celle-ci pour pouvoir continuer à porter haut et fort la parole du Génie Civil.

**Fabrice GATUINGT**  
*Président de l'Association Universitaire de Génie Civil*